



VILLE DE GRACEFIELD

Au  de la Gatineau

AVIS PUBLIC

Consultation publique sur une demande de dérogation mineure

Prenez avis que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation et statuera sur une demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 à 19 h 00 à la salle du conseil située au 3, rue de la Polyvalente Gracefield (Québec) J0X 1W0.

Au cours de cette consultation, la demande sera expliquée et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

| Immeuble visé | Nature des demandes |
|--|---|
| Matricule : 3711-38-8522 234-1 chemin de Blue Sea Cadastre : 5 411 583 | Demande visant à réduire la marge de recul latérale passant 9 mètres à 8.06 mètres, soit une réduction de .89 mètres, pour permettre la construction d'une résidence principale – Règlement de zonage numéro 132 de l'ancienne municipalité de Wright – Article 6.3.1.4.1 |
| Matricule : 4706-94-5226 115, chemin Brown Cadastre : 5 693 811 | Demande visant à réduire la marge avant passant de 12 mètres à 7.62 mètres, soit une réduction de 4.38 mètres pour la construction d'un bâtiment accessoire - Règlement de zonage numéro 138 de l'ancienne municipalité de Northfield – Articles 6.1.1.2 |

DONNÉ à Gracefield, ce 14 du mois de septembre 2023.

Julie Thérien
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Thérien, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Gracefield, certifie avoir publié l'avis ci-annexé ce jour même en affichant une copie au bureau de la Ville et sur les réseaux sociaux de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 14 septembre 2023.

Julie Thérien
Directrice générale adjointe et greffière